

TP : Habilitation ATEX niveau 0 - caristes (manutention électrique)

0,5 jour
2 heures

La mise en situation permet au stagiaire de s'approprier les connaissances acquises lors de la formation en salle et de les mettre en application dans son contexte de travail habituel.

Programme de formation

Public visé

Toute personne susceptible d'être exposée à une atmosphère explosive (ATEX) dans le cadre de l'exploitation d'un appareil de levage ou de manutention électrique avec batterie au plomb ouverte.

Pré-requis

Avoir suivi la formation ATAE-001 (e-learning ou mix-learning) ou équivalent.
Un test de positionnement est réalisé par B2Dprévention pour valider les prérequis.

Objectifs pédagogiques

Assurer la charge d'appareils de manutention électriques, équipés de batteries au plomb ouvertes, en sécurité.

Programme

Accueil des stagiaires
Test de positionnement
Mise en situation sur site
Synthèse de la formation

Modalités pédagogiques

Mise en application des connaissances acquises au travers du test de positionnement et de mises en situation.

Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, le nombre de stagiaires est limité à quatre par session.

Moyens et supports pédagogiques

Accès à un espace personnel et privé pour chacun des participants. Cet espace permet de se connecter depuis n'importe quel appareil connecté et d'accéder aux informations relatives aux formations passées et futures (fiche programme, livret stagiaire, documentation complémentaire, etc.).

Prêt de tablettes numériques pour le test de positionnement.

Modalités d'évaluation et de suivi

La mise en situation permet d'évaluer les compétences acquises.
Une attestation de compétences est remise à l'issue de l'évaluation.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les aménagements à prévoir au 04.23.16.04.69.

Informations sur l'admission

Afin de préparer la formation, une visite sur site par le formateur ou l'envoi du plan des zones ATEX et du DRPCE du site doivent être réalisés un mois avant la date de l'animation.